

**COMMUNE DE GENNES**

*Nombre de Conseillers :*  
*En exercice : 12*

*Présents : 8*  
*Votants : 9*

*Date de convocation :*  
*02/12/2025*

*Date d'affichage :*  
*10/12/2025*

**DELIBERATION**

**Le huit décembre deux mille vingt-cinq à vingt heures trente minutes**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Dominique HENRY, Jean-Michel LHOMMÉE, Anne-Sophie PARRIAUX, Carine PARRENIN, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :** Michel JANNIN, procuration à Dominique HENRY

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

**Participait également :**

**Secrétaire de séance :** Agnès SANCEY-FOURNEROT

➤ **251209 : Renouvellement du matériel informatique de la mairie**

M. Le Maire présente aux membres du Conseil les devis des prestataires informatique ADEO INFORMATIQUE pour un montant de 1 681,68 € TTC et MMICRO pour un montant de 1 557,56 € TTC pour le remplacement du matériel informatique du poste de la mairie pour le basculement à Windows 11.

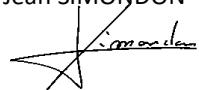
Il y a lieu de se prononcer sur le choix d'un prestataire comprenant 1 unité centrale, 1 licence Microsoft, et l'installation sur site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Valide** le devis de la société ADEO INFORMATIQUE pour un montant 1 681,68 € pour le remplacement du matériel informatique du poste de la mairie, pour le matériel suivant : 1 unité centrale, 1 licence Microsoft, et l'installation sur site.

- **Mandate** M. Le Maire pour signer le devis.

Le maire  
Jean SIMONDON



Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture